

Impôt sur le revenu—Loi

qu'il s'agisse d'une petite entreprise canadienne ou d'une multinationale peut défalquer de son impôt, les dépenses de forage, de prospection ou de mise en exploitation d'un nouveau puits. Aux termes de ce projet de disposition fiscale, si je comprends bien, on prévoit une subvention de 30 p. 100 pour les puits de prospection ou de 20 p. 100 pour les puits d'exploitation. Un jour ou l'autre la subvention sera imposée.

Je ne pense pas que les petites entreprises, canadiennes ou étrangères, puissent concurrencer les multinationales qui ont les réseaux de distribution et les moyens d'absorber ce genre de dépenses. Je demande au ministre et au gouvernement d'examiner comment nous sommes en train de supprimer un stimulant. Je ne dis pas qu'il aurait fallu en supprimer une partie, car les allocations d'amortissement étaient probablement trop généreuses. Cependant, dans le cas présent, le gouvernement échange quatre 25c. contre un dollar. Ce sont les activités de recherche et de mise en valeur du pétrole qui vont s'en ressentir. Les petites entreprises ne peuvent soutenir la concurrence.

A diverses reprises, j'ai voulu signaler quelque chose au ministre. Il semblerait que l'attitude de certains vérificateurs et agents du Revenu national mériterait d'être examinée. Nous recevons tous des plaintes de nos commettants; certaines ne sont pas fondées mais d'autres viennent de personnes qui sont persécutées réellement sans raison. Je suis fermement convaincu que des agents du Revenu national sont devenus arrogants et plutôt indifférents. Ils ne cherchent vraiment pas à aider les contribuables. Ils semblent avoir oublié qu'ils sont les serviteurs du public tout comme ils l'étaient par le passé. J'ai observé leurs habitudes de travail. J'ai eu l'occasion d'observer des choses qui sont arrivées dans ma circonscription. Des contribuables ont été obligés de contester. Des entreprises ont été menacées à cause de ce que j'appellerais, avec respect, une insistance arrogante et peut-être inutile sur la lettre de la loi. Avec un peu plus de tact et de certaines de ces entreprises, et de ces personnes auraient eu la vie beaucoup plus facile. En fin de compte, le gouvernement en aurait même profité par la voie de rentrées fiscales.

Puisque le gouvernement a entrepris d'étudier les gains en capital sur les titres dans le même esprit que les régimes enregistrés d'épargne-retraite et autres programmes destinés à aider les contribuables à épargner en vue de leur retraite, je pense que l'on pourrait examiner certaines choses dans ce domaine. Par exemple, on pourrait traiter un peu différemment les détenteurs de titres de sociétés canadiennes lors de l'évaluation des gains en capital.

Je sais, comme le ministre, que certaines sociétés encouragent leurs employés à acheter des actions grâce à la formule des déductions sur les salaires. Parfois, des investisseurs, pour une raison ou une autre, achèteront à dessein des actions de sociétés canadiennes. Néanmoins, ces emprunteurs qui s'adressent à la banque afin d'investir dans des sociétés canadiennes sont traités dès l'instant qu'ils décident de vendre leurs valeurs, exactement comme s'ils détenaient des actions de l'American Telephone and Telegraph ou d'une autre société qui n'a aucun rapport avec le Canada.

Je dis au ministre que si un Canadien peut prouver qu'il achète les actions d'une société canadienne pour une raison

valable, soit en prévision de sa retraite, soit pour les études universitaires de ses enfants et qu'il prouve, en conservant ces titres pendant cinq ou dix ans pour indiquer qu'il ne se livre pas à la spéculation, nous devrions lui accorder un traitement différent de celui qu'on réserve à quiconque achète 100 actions d'une société industrielle et les vend une semaine plus tard pour réaliser rapidement un gain de capital.

● (1640)

J'estime que l'impôt sur les gains en capital peut être très utile et très équitable s'il est appliqué avec un peu de subtilité. Disons, pour emprunter une autre image, qu'il pourrait être utilisé comme scalpel plutôt que comme ciseau mousse. Dans la recherche des voies qui s'ouvrent pour canadieniser certains secteurs de l'économie, puisqu'il faut employer ce terme, il ne faudrait pas oublier les allègements d'impôt sur les gains en capital qu'on pourrait offrir aux Canadiens pour les inciter à réorienter vers le Canada leurs investissements vers les bourses de valeur américaines ou vers d'autres destinations étrangères. S'ils laissent leurs capitaux au pays, il faut leur en savoir gré et surtout leur accorder de ce fait des avantages fiscaux.

Je reconnais que le gouvernement est dans une situation délicate. Il a besoin de toutes les recettes qu'il peut se procurer. Nous avons beau jeu de recommander des économies et des dépenses et je suis bien le premier à reconnaître que nous faisons parfois preuve d'illogisme à cet égard.

Il y a pourtant des perspectives magnifiques qui s'ouvrent, à condition que nous tenions compte des priorités au lieu de tomber dans le piège que certains pays scandinaves n'ont su éviter. J'ai dernièrement lu que les Pays-Bas aussi essaient de dominer cette situation déprimante. Ils sont allés aussi loin qu'il était possible de le faire dans les programmes sociaux lancés en certains pays d'Europe après la dernière guerre. La prochaine échéance sociale, si l'on me passe ce terme, va venir quand les gens se rendront compte tout à coup qu'ils ne peuvent aller plus loin. Dans ces pays, la distribution des avantages sociaux prend une part si large des budgets qu'il n'en reste pas assez pour la création des richesses nécessaires à d'aussi larges redistributions de revenus.

Le député de Broadview-Greenwood a lancé un jour un trait d'esprit. Je pense que c'était le député de Saint-Jean-Ouest qui était ministre des Finances à l'époque. On entend parler, disait-il, d'économie keynésienne, on parle d'économie prékeynésienne et voilà qu'on envisage maintenant l'économie précambrienne. En écoutant cela, je me suis dit qu'au NPD c'est une autre sorte d'économie qu'on envisageait, l'économie d'après-moi-le-déluge, à la Alfred E. Neuman.

M. Sargeant: Ce n'est pas vous qui allez arrêter le déluge, Elmer.

M. MacKay: Vous aussi vous lisez *Mad*. Je pense qu'au point où nous en sommes rendus de nos réflexions fiscales et financières, si nous ne procédons pas plus sélectivement, si nous ne consacrons pas une part plus grande de notre énergie et de notre argent aux secteurs qui créent des richesses et qui encouragent les Canadiens à faire quelque chose pour eux-mêmes et pour leur pays, au lieu de les encourager à rester chez eux et à vivoter des programmes sociaux, nous allons continuer de nous appauvrir par rapport au reste du monde.